

Questions orales

M. Gray: Monsieur l'Orateur, étant donné la gravité de la situation, il est surprenant que le gouvernement, qui s'est engagé à être un gouvernement ouvert, n'ait pas d'évaluation très récente à donner à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Gray: Étant donné que le gouvernement a pour politique de faire suivre au taux d'intérêt canadien la courbe du taux américain qui atteint incidemment des niveaux record et étant donné que, de toute évidence, le gouvernement désire porter rapidement le prix du pétrole canadien au niveau des prix du marché mondial, le ministre suppléant et le gouvernement ne disent-ils pas en fait aux Canadiens que leur politique est de pousser le Canada dans une crise économique?

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député que ce n'est certainement pas là la politique du gouvernement. Puisqu'il parle tellement aujourd'hui de la situation aux États-Unis, je voudrais attirer son attention sur ce qu'ont dit d'éminents économistes canadiens. Par exemple, la semaine dernière, l'un d'eux écrivait dans un article que «le gouvernement canadien a annoncé une stratégie visant à promouvoir l'établissement d'une économie de libre échange et à réduire le rôle du secteur public» et il ajoutait que cette politique était de bon augure pour l'économie canadienne à long terme.

* * *

L'ÉNERGIE**LE PRIX DU PÉTROLE—L'ABANDON DE TOUT PROJET DE MAJORATION PAR LE GOUVERNEMENT**

L'hon. Marc Lalonde (Outremont): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné les taux d'intérêts qui sont actuellement en vigueur, les propriétaires de maison ayant une hypothèque de \$40,000 qui a été négociée il y a trois à cinq ans, devront maintenant verser à peu près \$1,022 de plus par an. Par ailleurs, le gouvernement envisage sérieusement de relever le prix du pétrole plus que jamais auparavant, alors que les compagnies pétrolières multinationales font plus de profits que jamais. Aussi, le ministre acceptera-t-il d'abandonner l'idée de hausser le prix du pétrole dans une proportion qui équivaut à un impôt annuel supplémentaire de \$200 pour tous les propriétaires de maison et de voiture?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà signalé à plusieurs reprises qu'il est trop tôt pour que le député ou n'importe qui spéculer sur les hausses de prix. Je demanderais donc au député d'envisager les conséquences d'un statu quo ou d'une volte-face au niveau de la politique énergétique; c'est ce qu'a fait son parti.

Je tiens par ailleurs à signaler que nous songeons aux conséquences économiques des hausses de prix. Nous voulons nous assurer qu'en cas de hausse, certaines mesures viendront en fait régler ces problèmes.

[M. Stevens.]

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, si le ministre avait fait son travail à domicile et s'il avait lu des documents qui exposent la politique du gouvernement précédent, il saurait que nous nous préoccupions du sort du consommateur et du citoyen moyens.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Si le ministre ne veut pas protéger le consommateur et empêcher le prix du mazout de chauffage de devenir exorbitants, peut-il au moins mettre immédiatement sur pied l'Office de répartition des approvisionnements d'énergie prévu dans la loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie que la Chambre a adoptée au cours de la législature précédente, d'autant plus qu'hier, à Calgary, ses collègues provinciaux ont dit qu'ils allaient établir eux-mêmes une commission consultative provinciale de l'énergie étant donné l'inertie du gouvernement. Entend-il créer cet Office sans plus tarder?

● (1420)

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, je rejette d'emblée ce qu'il peu laisser entendre dans l'entrée en matière de cette question. Le député sait pertinemment que les services de mon ministère ont travaillé d'arrache-pied et en étroite collaboration avec les provinces pour faire appliquer la loi d'urgence de 1979 sur les approvisionnements d'énergie et créer l'infrastructure nécessaire en cas de crise réelle ou pressentie.

Nous travaillons donc durement. Nous avons effectivement étudié les moyens dont nous disposerions en cas de crise. Il ne sied au député de porter de telles accusations car elles sont tout bonnement erronées.

* * *

LES FINANCES, LE COMMERCE ET LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES**LES TAUX D'INTÉRÊT—L'ORDRE DE COMPARUTION DES TÉMOINS DEVANT LE COMITÉ DE LA CHAMBRE**

M. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur l'Orateur, je ne comprends pas que les Libéraux se plaignent que le gouvernement applique leurs programmes—mais il s'agit là d'une autre question.

Des voix: Question.

M. Broadbent: Je veux poser une question au premier ministre sur cette importante affaire des taux d'intérêt qui chagrinent tous les Canadiens.

Étant donné que le comité des finances, du commerce et des questions économiques a l'intention d'entendre tant le gouverneur de la Banque du Canada que le ministre des Finances, le premier ministre va-t-il revenir sur la décision imposée hier soir à deux de ses députés de l'arrière-banc lorsque le ministre des Finances leur a enjoint d'appuyer une motion qui obligeait le gouverneur de la Banque du Canada à venir déposer au comité avant lui alors que ce devrait être l'inverse car c'est au ministre des Finances à faire connaître d'abord la politique du gouvernement.